

## Nécrologie pour le professeur Carlo Augusto Cannata

6 décembre 1934 - 13 septembre 2019

**Le professeur honoraire Carlo Augusto Cannata est décédé le 13 septembre 2019. Il aura enseigné pendant près de 20 ans à la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel, jusqu'en 1999.**

Né le 6 décembre 1934, à Lodi, en Lombardie, il suit ses écoles à Milan, en rêvant d'assouvir sa passion pour la musique classique. Son père, sicilien et officier de l'armée, le destine cependant à une formation académique. Il choisit le droit, plus par résignation que par conviction. C'est à l'Université de Milan qu'il découvre le célèbre professeur Pugliese, qui y enseignait le droit romain. A 23 ans, il obtient le grade de docteur, auteur d'une thèse sur le droit des biens. Après un passage à Rome comme assistant de Pugliese, il entame une carrière professorale à l'Université de Cagliari, puis à celles de Modène et de Turin. Il devient un romaniste de renommée internationale.

En 1981, Carlo Augusto Cannata est nommé professeur ordinaire de droit romain et d'histoire du droit à l'Université de Neuchâtel. Il gagne le respect et la sympathie de ses étudiants et de ses collègues, par une disponibilité joviale de tous les instants, mais aussi par une culture encyclopédique dans ses domaines de prédilection, notamment le droit des contrats et des choses, et sur d'autres sujets cocasses, par exemple Rabelais et le procès.

Pendant sa période neuchâteloise, M. Cannata accepte de multiples tâches, dont celle de Directeur de la Bibliothèque de droit et celle de membre de la Commission d'examens du barreau. Et puis, il étonne par sa culture artistique, singulièrement en musique classique. Ainsi a-t-il composé une pièce pour un Dies Academicus, jouée en public. Peut-être a-t-il trouvé de l'inspiration dans la vallée de la Loue, où il avait acquis une ancienne demeure, pour lui et sa famille. Après ses fonctions à Neuchâtel, il rejoindra son Italie natale. Il continuera d'y enseigner dans plusieurs universités, dont celle de Gênes où il a pris domicile.

La Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel garde le meilleur souvenir de Carlo Augusto Cannata, celui d'un collègue doté d'une ouverture d'esprit qui transcendait le temps et les frontières, également d'une capacité d'allier la science et l'esprit du droit. Le souvenir d'un ami aussi qui, parfois à l'ombre d'un humour malicieux, a toujours su exalter un humanisme indéfectible.

Pierre Wessner, Olivier Guillod et Pascal Mahon